

Formation professionnelle en électricité

C'est le professionnel qui réalise, rénove, modifie, répare les installations électriques (fils, câbles, conduits, accessoires, dispositifs d'éclairages, etc.).

Les objectifs globaux

Au terme de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les outils et le matériel de l'électricien en adéquation avec les différentes tâches et activités.
- Réaliser les schémas des installations électriques
- Connaître la réglementation et les lois de bases en électricité résidentielle
- Lire et comprendre les documents utiles pour réaliser les travaux
- Placer les canalisations électriques et boîtiers
- Placer les câbles et/ou les tubes nécessaires à la réalisation des circuits.
- Installer et câbler les appareillages électriques
- Placer et câbler le tableau de distribution
- Installer et câbler les appareils de confort (parlophones, minuteries, détecteurs de mouvement...)
- Dépanner et remettre en service, une installation existante

Certification visée :

Attestations en vue de la valorisation d'une formation sur base d'une convention signée avec la Communauté française correspondant aux unités de formations :

- Installations résidentielles – UF1,
- Installations résidentielles – UF 2,
- Mathématiques appliquées au domaine technique

Intéressé(e) par la formation ?

Que faire ?

[lire les conditions d'admission et organisation](#)

Nous contacter à l'adresse ci-dessous :

Centre de formation des Etangs-Noires
Rue des étangs Noirs 85
1080 Bruxelles
Tel : 02/410.98.12
mail : cfen@sireas.be

[Télécharger le document en PDF](#)